Pollution atmosphérique, qualité de l'air: valeurs limites du benzène et du monoxyde de carbone CO (direct. 96/62/CEE)

1998/0333(COD) - 11/04/2000 - Proposition législative modifiée

La Commission a présenté sa proposition modifiée. Quatre des modifications apportées visent à mettre le texte de la proposition en conformité avec les dispositions de la directive 1999/30/CE ou à tenir compte de dispositions de la directive 96/62/CE. Quatre autres modifications visent à tenir compte du souhait exprimé par le Parlement en première lecture d'étendreles obligations des États membres en leur imposant de transmettre des informations en matière d'évaluation et de concentrations au public et à la Commission. Deux autres modifications tiennent compte du risque que présente le benzène pour la santé, en tant que cancérogène génotoxique.